

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Jessica Pelletier

<https://www.cadre21.org/membres/673fdb0d37e64578efdbbf9d>

Date d'obtention : 2023-11-03 15:31:45

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

- Que c'est une marche à suivre claire et uniforme pour les écoles secondaires créée en partenariat avec différents quarts de métiers (intervenants scolaires, policier, justice, accompagnement des victimes, protection des adolescents) pour unir nos forces afin d'intervenir rapidement et efficacement en cas de sexto.
- C'est une trousse d'outils à utiliser et un protocole à suivre lorsqu'un cas de sexto nous est rapporté.
- L'élaboration de cet outil a créé un impact majeur en gestion de situation de sexto en réduisant désormais le temps d'intervention à 4 jours. C'est un super outil.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

- Me rassurer dans mes interventions en cas de situation de sexto, en balisant ma posture professionnelle comme intervenante scolaire (enseignante). En fait, en suivant le protocole et en utilisant la trousse, je sais que je ne commets pas de faux pas qui pourraient nuire à une enquête éventuelle. Je suis ainsi plus à l'aise d'intervenir.
- Me sentir compétente lorsqu'un jeune me fait ce genre de confidences et intervenir adéquatement.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

- À être dans une attitude d'accueil et de bienveillance.
- À respecter les étapes, donc à utiliser en tout temps l'aide-mémoire et la trousse sexto.
- À bien utiliser le sac prévu pour confisquer l'appareil électronique adéquatement.